LES ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE QVT

ARMONIZ
ACCOMPAGNEMENT
Conseil et Formation en organisation du travail

1.Co-construire la démarche

Échanger avec les acteurs de l'entreprise (direction, managers, représentants du personnel, salariés, partenaires...) pour vérifier l'adéquation de leurs attentes et construire des objectifs partagés

2.Constituer et former un comité de pilotage paritaire

Partager un langage commun, définir la méthode, identifier les acteurs et le rôle de chacun, fixer les objectifs et le planning de la démarche

Cette phase peut donner lieu à la négociation d'un accord de méthode

3.Réaliser un diagnostic

- Réaliser un état des lieux de l'existant
- Co-constuire un diagnostic QVT pour repérer les thèmes prioritaires parmi les 6 axes de la QVT
- Définir les priorités QVT et organiser « l'expression des salariés »

4.Donner la parole aux salariés

- Animer des espaces de discussion (EDD) sur les priorités QVT retenues
- Restituer la synthèse des espaces de discussion en comité de pilotage

Des animateurs d'EDD peuvent être formés en interne

5.Co-construire un plan d'actions

- Définir le fonctionnement et planifier l'action du comité de pilotage pour déployer les actions QVT, les prioriser, les évaluer
- Suivre et ajuster le plan d'actions périodiquement

Cette phase peut donner lieu à la négociation d'un accord QVT

contact@armoniz-accompagnement.fr
Johanna SEREE - 06 75 06 06 17
www.armoniz-accompagnement.fr